

PERSPECTIVES SUR LE CICR



Trente ans de collaboration au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans un pays en conflit*

Dr Ahmed Mohamed Hassan

Président du Croissant-Rouge de Somalie

.....

Durant la guerre de l'Ogaden entre la Somalie et l'Éthiopie (1977-1978), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a commencé à apporter une assistance médicale et chirurgicale aux combattants et aux civils blessés à Mogadiscio.

Quand la guerre a éclaté, j'étais directeur du département des services médicaux au ministère de la Santé et j'avais été élu président du Croissant-Rouge de Somalie quelques années plus tôt. Dans cette double mission, j'ai eu l'occasion d'observer les opérations que le CICR a déployées en Somalie pendant la guerre de l'Ogaden et qui consistaient à fournir une assistance humanitaire à des milliers de victimes, de prisonniers de guerre et de réfugiés. Depuis, j'ai collaboré avec le CICR à de nombreux projets dans les différentes phases du conflit en Somalie, ce qui m'a permis d'acquérir une compréhension sans égale de l'approche adoptée par l'institution dans un pays déchiré par la guerre.

* La version anglaise de cet article est parue dans *International Review of the Red Cross*, Vol. 94, N° 888, Hiver 2012.

La guerre de l'Ogaden et ses conséquences : difficultés et bienfaits du travail en partenariat

Pendant la guerre de l'Ogaden, les Sociétés nationales de Somalie et d'Éthiopie, en coopération avec le CICR et conjointement avec les forces armées de chaque pays, ont été appelées à apporter une assistance médicale et chirurgicale aux blessés de guerre. L'hôpital civil Martini, qui possédait une unité militaire, était devenu la base de la première équipe chirurgicale du CICR envoyée de Genève. Au fil du temps, le CICR a commencé à apporter une assistance médicale et chirurgicale à d'autres hôpitaux du pays, comme le centre hospitalier de Hargeisa, l'hôpital de district de Gabiley et l'hôpital de district de Belet Weyne.

La guerre de l'Ogaden a fait plus d'un million de réfugiés. Les camps établis par le CICR, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Croissant-Rouge de Somalie ont joué un rôle majeur dans la fourniture de services de santé et de denrées alimentaires aux réfugiés. Autre conséquence malheureuse de cette guerre : la capture de plus de 4 000 prisonniers de guerre éthiopiens par l'armée somalienne. J'ai pu voir de mes propres yeux que les programmes d'assistance humanitaire mis en œuvre par le CICR pendant la guerre s'appuyaient sur les principes d'indépendance, d'impartialité et de neutralité de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le CICR et le Croissant-Rouge de Somalie n'ont pas toujours été au même diapason, mais dans l'ensemble, leur relation a été très bénéfique et leur a permis de renforcer leur capacité de porter assistance aux Somaliens ayant besoin d'aide. En témoigne l'épisode relaté ci-après, qui montre aussi le caractère précieux de cette collaboration : au cours de mon mandat de président du Croissant-Rouge de Somalie dans les années 80, le chef de la délégation du CICR pour la Somalie m'a informé que le CICR prévoyait d'ouvrir à Ogaden un hôpital similaire à celui de Lokichoggio (Kenya)¹. J'estimais que, contrairement à l'hôpital de Lokichoggio, qui est loin de Khartoum, un hôpital à Ogaden pouvait être bombardé par les forces de Siyad Barre. J'ai également convoqué une réunion du comité exécutif du Croissant-Rouge de Somalie, durant laquelle il est apparu clairement que la Société nationale n'approuvait pas la proposition de créer cet hôpital.

La question a continué de faire l'objet de désaccords pendant un moment jusqu'à ce que le dialogue soit rétabli dans le cadre de consultations entre la délégation du CICR pour la Somalie, le gouvernement somalien et le Croissant-Rouge de Somalie. Ces discussions franches mais quelque peu tendues ont permis d'apporter des précisions sur les questions délicates entourant une éventuelle intervention dans la région disputée de l'Ogaden et ont suscité la détermination du CICR et du Croissant-Rouge de Somalie à collaborer sur le long terme. Cette anecdote montre qu'en dépit des discussions directes et parfois délicates entre le CICR et le Croissant-Rouge de Somalie, les deux organisations ont toujours considéré la mission d'aider

1 Note de l'éditeur : L'hôpital de Lokichoggio, situé dans le district de Turkana (Kenya), fournissait des services de chirurgie de guerre et des soins médicaux d'urgence aux blessés de guerre du Sud-Soudan. Le CICR a remis l'hôpital aux autorités kényanes en 2006.

les victimes des conflits et des catastrophes comme leur priorité et n'ont pas reculé devant les défis pouvant survenir dans l'accomplissement commun de cette mission.



Image 1 : Centre orthopédique, 1979. © CICR/Rémi RUSSBACH

La guerre civile de 1991 : le renforcement du partenariat au sein du Mouvement

Le partenariat entre le CICR et le Croissant-Rouge de Somalie s'est poursuivi et a même été renforcé en 1991, quand la Somalie a été déchirée par le conflit et divisée sur le plan politique.

Pour la communauté humanitaire internationale, la Somalie de 1991 à 1993 représente la plus grande tragédie humanitaire et une situation où la fourniture de l'aide s'est retrouvée en proie à d'énormes difficultés créées par le contexte et les Somaliens eux-mêmes. Souvenons-nous qu'à l'époque, le CICR a déclaré que tous les Somaliens pouvaient être considérés comme des victimes du conflit et qu'à ce titre, ils devaient recevoir protection et assistance. Les opérations déployées par le CICR entre 1991 et 1993 demeurent l'intervention humanitaire la plus importante jamais menée depuis la Seconde Guerre mondiale.

À leur faite, les opérations menées conjointement par le CICR et le Croissant-Rouge de Somalie ont permis de nourrir plus d'un million de personnes grâce à 1 000 dispositifs de soupe populaire à travers le pays. L'idée sous-jacente de la



Image 2 : Belet Weyne. Distribution de vivres organisée à une des cuisines communautaires du CICR, 26 janvier 1993. © CICR/Pierre BOUSSEL

distribution d'aliments cuits (par opposition aux rations sèches) était d'avoir un effet dissuasif sur les pillers, qui, sinon, ciblaient systématiquement les convois alimentaires – la nourriture étant le seul actif liquide disponible dans le pays. Les aliments cuits fournissaient un apport nutritionnel immédiat et étaient difficiles à piller quelle que soit leur quantité.

Depuis la chute du régime de Siyad Barre, en 1991, l'accès humanitaire et la sécurité restent des problèmes majeurs en Somalie. Pour le CICR et le Croissant-Rouge de Somalie, il était essentiel que la fourniture de l'aide humanitaire repose sur les principes d'humanité, d'impartialité et de neutralité de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Une autre caractéristique importante de ces opérations était le dialogue ouvert avec tous les intervenants, qu'ils soient internationaux (opération Restore Hope en 1992 ; Opération des Nations Unies en Somalie – ONUSOM – de 1993 à 1995 ; et depuis 2004, Mission de l'Union africaine en Somalie – AMISOM) ou nationaux (seigneurs de guerre, pouvoirs locaux, gouvernement fédéral de transition, et mouvement Al-Shabab).

L'éclatement de toutes les institutions somaliennes à la suite du conflit interne de 1991 a entraîné des difficultés sans précédent pour le Croissant-Rouge de Somalie. Avec le soutien du CICR, la direction de la Société nationale a été déplacée à Nairobi – un lieu neutre à l'époque –, d'où elle a continué et continue encore, de définir les orientations des multiples opérations menées à travers le pays. En dépit du clivage politique entre le Somaliland et la Somalie, le Croissant-Rouge de Somalie continue de mener des activités dans tout le pays. Le fait que sa direction soit restée « expatriée » témoigne de sa non-allégeance politique à une province, une région ou une ville en particulier. Le Croissant-Rouge de Somalie n'a épargné aucun effort



Image 3 : Berbera. Hôpital chirurgical codirigé par le CICR et le Croissant-Rouge de Somalie, décembre 1991. © CICR/François DE SURY

pour prouver, sur le terrain, qu'il distribue des secours dans le respect des principes d'impartialité et de neutralité.

Le partenariat entre le CICR et le Croissant-Rouge de Somalie a rapidement été élargi pour intégrer la Croix-Rouge de Norvège. Dans l'intérêt de ce partenariat et dans un souci d'efficacité, le Croissant-Rouge de Somalie et la Croix-Rouge de Norvège ont été intégrés à la délégation du CICR pour la Somalie à Nairobi. De 1991 à 1993, les deux Sociétés nationales ont participé ensemble aux séances de réflexion et aux réunions de planification budgétaire du CICR. Cette situation était bénéfique pour tous². À l'époque, les partenaires du Mouvement s'enrichissaient mutuellement à travers leurs discussions, et le rôle directeur du CICR était de toute évidence une responsabilité, et non un privilège³.

2 Comme l'a indiqué M. Sven Mollekleiv – alors secrétaire général de la Croix-Rouge de Norvège et aujourd'hui son président – durant la conférence sur la Somalie, qui s'est tenue à Oslo en mars 1995 : « Pour la Croix-Rouge de Norvège, il était tout naturel que le Croissant-Rouge de Somalie soit notre partenaire local. Sans cette organisation ancrée dans les collectivités locales dans toute la Somalie et au Somaliland, le Mouvement de la Croix-Rouge dans son ensemble n'aurait pas pu mener à bien l'une des plus grandes opérations jamais déployées par le CICR. J'illustrerai mon propos par un exemple : durant une période très critique où de nombreux problèmes se posaient s'agissant de la distribution de vivres – comme la question de distribuer à tous les clans de telle ou telle région des rations proportionnelles à leurs effectifs et d'éviter les problèmes de sécurité liés à une distribution inéquitable –, le docteur Ahmed Mohamed Hassan, président du Croissant-Rouge de Somalie, a passé deux semaines à négocier âprement avec l'ensemble des clans locaux pour assurer une distribution alimentaire équitable et sûre. » (Traduction CICR).

3 Note de l'éditeur : Le « rôle directeur » du CICR dans les situations de conflits armés internationaux et non internationaux, de troubles intérieurs et de leurs suites directes est reconnu aux articles 4 et 5.3 de l'Accord sur l'organisation des activités internationales des composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Accord de Séville), Séville, 25-27 novembre 1997.

Aujourd’hui, au moment où j’écris cet article d’opinion, le Croissant-Rouge de Somalie fait partie intégrante de la délégation du CICR pour la Somalie. Nous gardons à l’esprit que nous avons deux mandats différents, mais nous nous complétons au travers de notre partenariat.



Image 4 : Berbera. Cours de diffusion du droit international humanitaire et des principes de la Croix-Rouge à l’intention des collaborateurs du CICR et du Croissant-Rouge, février 1993. © CICR/Roland BIGLER

Proximité et accès : œuvrer auprès des Somaliens

Quels sont les enseignements à tirer de l’expérience somalienne au cours de cette longue période de conflit ? L’euphorie ressentie par les Somaliens à la suite de la chute du régime de Siyad Barre a rapidement fait place à un sentiment général de honte né de la tragédie qui s’en est suivie. La désintégration rapide des infrastructures du pays, l’atteinte portée aux valeurs morales et culturelles essentielles⁴, l’omniprésence d’actes criminels aveugles et leur impunité ont non seulement causé des souffrances humaines indescriptibles mais ont également fait plus d’un million de réfugiés. La Somalie, qui connaissait une longue tradition de fierté, de dignité et d’indépendance, s’est retrouvée anéantie et brisée. Les rêves de son peuple, notamment d’un monde meilleur pour ses enfants, ont volé en éclats.

Le CICR, en tant que chef de file du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a rempli son rôle non seulement auprès des donateurs et dans le cadre de son propre mandat mais aussi à l’égard des personnes qu’il essayait

4 Note de l’éditeur : Sur cette question, voir CICR et Croissant-Rouge de Somalie, *Spared from the Spear: Traditional Somali Behaviour in Warfare*, 2^e éd., février 1998, pp. 1-3.

d'aider en leur apportant une assistance humanitaire. Il s'y est employé en étroite collaboration avec son partenaire local, le Croissant-Rouge de Somalie. Chaque membre du Mouvement avait son propre rôle à jouer. Le succès de chaque opération s'explique par la capacité du Croissant-Rouge de Somalie, du CICR, de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge de Norvège à susciter la confiance des autorités locales somaliennes, en les convainquant d'assumer la mise en œuvre des opérations humanitaires. Le dialogue permanent et l'instauration de la confiance entre les Somaliens et les membres du Mouvement ont garanti un certain niveau de responsabilité partagée.



Image 5 : Le CICR a régulièrement collaboré avec le Croissant-Rouge de Somalie pour porter assistance aux personnes déplacées dans plusieurs régions du pays, notamment à Bakool, à Baidoa, dans le Bas Juba et le Moyen Juba, et à Mudug, 22 mars 2007. © CICR/Pedram YAZDI

L'intégration des victimes et des communautés locales au processus de prise de décisions est extrêmement important en Somalie, certes, mais également dans toutes les autres situations d'urgence complexes. Aucune victime ne souhaite être traitée comme un simple bénéficiaire de l'aide. Les victimes veulent être reconnues, se voir attribuer des responsabilités de personnes ayant des droits et ne pas être considérées comme incompetentes ou désespérées en raison précisément de leur statut de victime.

Tandis que les grandes opérations menées conjointement par le CICR et le Croissant-Rouge de Somalie étaient souvent fondées sur la fourniture d'une assistance, les mécanismes qui permettaient aux bénéficiaires de l'aide alimentaire de devenir des volontaires et de diriger et d'administrer les cuisines communautaires leur ont permis de jouer un rôle actif dans la planification et l'organisation de l'aide d'urgence et leur ont donné les moyens de le faire. Cette approche globale, qui prenait

en considération les intérêts et les besoins du peuple somalien, était très appréciée à l'époque pour son respect des communautés locales.



Dans tout le pays, de nombreuses personnes, communautés et institutions sont prêtes à défendre les intérêts humanitaires à long terme du peuple somalien. À cet égard, je tiens à rendre hommage à la Croix-Rouge de Norvège pour les efforts qu'elle a déployés et l'énorme soutien qu'elle a apporté au Croissant-Rouge de Somalie en termes de développement organisationnel au cours des trente dernières années. Parallèlement, le CICR n'a cessé, durant cette période, de montrer qu'il était prêt à prendre des risques sur le plan opérationnel pour atteindre les personnes les plus vulnérables et veiller à ce que l'aide parvienne à ceux qui en ont le plus besoin. Je ne peux que saluer le rôle moteur extraordinaire qu'ils ont joué à cet égard.